

Listes des métiers dont les cours ne sont pas organisés pouvant faire l'objet d'une convention de stage dans le cadre du dispositif Artisan

Secteur	Libellé métier	
Alimentation	Poissonnier-traiteur	
	Torréfacteur	
	Meunier	
Automobile	Rectificateur de moteurs	
Construction	Installateur de chauffages au gaz par appareils individuels	
Cuir	Maroquinier	
	Bourrelier	
	Cordonnier-chausseau	
Electricité	Installateur d'appareils de cuisson et de réfrigération semi-industriels	
	Constructeur-réparateur-installateur d'ascenseurs et de monte-charge	
	Technicien en maintenance d'appareils électrodomestiques	
	Electricien-bobineur	
Impression	Fabricant-installateur d'enseignes lumineuses	
	Sérigraphe	
Métaux	Imprimeur typographe – imprimeur Offset	
	Poêlier – serrurier	
	Horloge – réparateur	
	Forgeron	
	Fondeur de métal	
	Lustrier en métal et en verre	
	Ferronnier d'art	
	Graveur sur acier	
	Fabrication d'objets en cuivre	
	Graveur sur métaux précieux	
	Sertisseur en bijouterie – joaillerie	
	Musique	Accordeur-réparateur de pianos
		Facteur d'orgues
Réparateur d'instrument de musique		
Fabricant de flûtes, clarinettes, hautbois et saxophones		
Fabricant de clavecins		
Facteur d'instrument de musique		
Luthier		
Photographie	Photographe	
Plastique	Fabricant d'objets en polyester	
	Fabricants d'objets en matière synthétique	
Textile	Couturier	
	Dégraisseur-teinturier	
Artisanat d'art	Modeleur sur bois	
	Fabricant de petits meubles et objets en bois	
	Vannier	
	Potier-céramiste avec et sans tour	
	Garnisseur-décorateur	
	Relieur main	
	Décorateur sur verre et faïence	
	Verrier d'art	
	Monteur de pièces florales en matière naturelle	
	Fabricant de bougies	
	Maquettiste	
	Encadreur	
	Taxidermiste	



La liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Elle peut être complétée par d'autres métiers relevant de l'artisanat rare et/ou « en péril ». Les nouvelles propositions seront examinées au cas par cas.